



Tonte et débroussaillage



Objectifs

- Etre capable de tondre un gazon en sécurité
- Etre capable d'utiliser la débroussailleuse en sécurité



Programme

Utiliser le matériel en sécurité et de façon adapté - travaux pratiques

- Présentation des matériels utilisés : tondeuse, autoportée et autotractée, débroussailleuse
- Consignes de sécurité liées à l'utilisation
- Mise en service et entretien de base de ces matériels

Techniques de tonte et débroussaillage - travaux pratiques

- Tenue des machines : progression logique sur la parcelle, régime moteur adapté, respect des consignes de sécurité
- Finitions de tonte en respectant la végétation en place
- Tri et évacuation des déchets dans le respect des règles environnementales



Evaluation et mode de validation des acquis

✓ Plusieurs exercices au cours de la formation permettront d'évaluer la mise en pratique des apports de formation

- ☐ Diplômant
- ☐ Certifiant
- ☒ Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



Public concerné

- Salariés du secteur paysager ou collectivités
- Salariés en entreprise d'insertion
- Toute personne intéressée par la thématique

Effectif : Minimum 6 - Maximum 12



Pré-requis

- Etre muni de ses Equipements de Protection Individuelle

Durée et rythme

14 heures soit 2 jours

Période : Avril et octobre

- | | |
|---|--|
| ☒ En semaine | ☐ Week-end |
| ☒ En journée | ☐ En soirée |
| ☒ Temps plein | ☐ Temps partiel |

Formateur

CREVAT Stéphane, Formateur en aménagements paysagers et machinisme

Modalités pédagogiques & méthodes

- | | |
|---|-------------------------------------|
| ☒ En présentiel | ☐ A distance |
| ☒ En salle | ☐ Synchrone |
| ☒ Sur chantier | ☐ Asynchrone |

• Apports théoriques en salle et pratique sur le site paysager du CFPPA

• Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

• Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

• **Compte Personnel de Formation** (CPF) : NON
• **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

22€ de l'heure soit 308,00€ HT les 2 jours

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

Indicateurs de résultats 2023/2024

- **Aucune session**

Tonte et débroussaillage

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapas d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?
Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

Référente handicap : PERRIN Nadia -
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 11/10/2024



CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr